

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise	2020/155 Paraphe : <i>BS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Délibération n°DC2020/62	

Nombres de membres :
En exercice : 122
Présents : 103
Votants : 114
POUR : 114
CONTRE : 00
ABSTENTION : 00

Le neuf septembre deux mille vingt, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à Vouziers sous la Présidence de Benoît SINGLIT, Président

Date de la convocation : 02/09/2020
M. Jean Pierre CORNEILLE est élu secrétaire de séance.

Avant pouvoir de vote : Mesdames ANDREY Danièle, BAUDART Martine, BERGERY Marie-Claude, DION Valentine, FESTUOT Annie, FOURCART Marie-Hélène, GUERIN Anne-Marie, HAUDECOEUR Agnès, HERBAY Christelle, HUSSON POISSON Fanny, LALLEMENT Séverine, LAMPSON Nadège, LEFORT Sylvie, LELOUP Nathalie, NAUDIN Muriel, PAYEN Françoise, PIEROT Chantal, PIRAS Caroline, ROUSSY Elise, SEMBENI Anne, SEMBENI Peggy, VERNEL Martine et Messieurs AUDEGOND Mickaël, AUROUX Emmanuel, BESANCON Tony, BESTEL Bernard, BOLY Francis, BOUILLEAUX Jean Pol, BOUILLON Daniel, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, CARRE Joël, CERRAJERO Eladio, COLSON Pascal, CORNEILLE Jean-Pierre, COURVOISIER Frédéric, DANNEAUX Dominique, DAUPHY Bruno, DE POUILLY Jean, DEGUY Bernard, DEMISSY Pierre, DESGEORGES Marc, DESTENAY Roland, DESWAENE Bruno, DUGARD Yann, DUMANGE Dominique, ETIENNE Philippe, FLEURY Vincent, FRANCART René, GENTY Jean Charles, GODART Olivier, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, HARDY Jérôme, HAULIN Bertrand, HAULIN Eric, HULOT Christian, JOURNET Didier, JUILLET Bruno, LAIES Benoît, LALONDE Loïc, LAMBLOT Laurent, LAURENT-CHAUVET Pierre, LE GALL Jean François, LECLERCQ Guy, LESOILLE Patrick, LOBIDEL Alain, LORFEUVRE Gérald, MACHINET Thierry, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MANESSE Jean Eric, MARCHAND Fabrice, MARYNS Bruno, MATHIAS Frédéric, MEIS Michel, MINET Maxime, MOUTON Francis, NANJI Léopold, NICOLITCH Cédric, NIZET Sylvain, OUDIN Hubert, PERTUS Xavier, PIC Jean-Yves, PIERSON Forent, POTRON Pierre, POU CET Eric, QUEVAL Guillaume, RAGUET Philippe, RATAUX Frédéric, RAULET Olivier, RENAUX Thierry, RICHELET Jean-Pol, SALEZ René, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoît, THIERION Vincent, VAIRY Lionel, VALET Bruno, VAN DEN BERGH Charles.

Représentés : M. LOUIS Jean-Marc a donné pouvoir de vote à M. RATAUX Frédéric ; M. DION Christophe a donné pouvoir de vote à M. MARYNS Bruno ; Mme MARCHERAS Laetitia a donné pouvoir de vote à M. SIGNORET Francis ; M. SEMBENI Alain a donné pouvoir de vote à M. SINGLIT Benoît ; M. GAVART Vincent a donné pouvoir de vote à Mme. NAUDIN ; M. ROBIN Dominique a donné pouvoir de vote à M. FLEURY Vincent ; M. HANNEQUIN Laurent a donné pouvoir de vote à M. MOUTON Francis ; Mme CORNEVIN Barbara a donné pouvoir de vote à Mme BERGERY Marie Claude ; M. LEBON Christophe a donné son pouvoir de vote à Mme LAMPSON Nadège ; Mme LESUEUR Patricia a donné son pouvoir de vote à Mme PAYEN Françoise ; Mme ROGER Magali a donné son pouvoir de vote à M. CARPENTIER Dominique.

OBJET : COMPOSITION DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Vu le code général des impôts et notamment l'article 1650 A ;

Vu les articles 346 et 346 A de l'Document III du code général des impôts ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2020/084/02 en date du 05/02/2020 portant modification statutaire par extension de compétences et refonte des statuts de la communauté de communes de l'Argonne ardennaise et conformément à l'article L. 5211-5-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu les propositions des communes de l'Argonne Ardennaise ;

.../...

Considérant que la commission intercommunale des impôts directs est obligatoire dans les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique ;

Considérant que les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sur proposition de ses communes membres ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DÉCIDE de proposer la totalité des noms transmis par les communes membres de l'intercommunalité, dont la liste figure en annexe de la présente délibération.

Le Président,



Benoit SINGLIT

Commission intercommunale des impôts directs			
20 titulaires - 20 suppléants			
Elus	Nom	Prénom	Commune
	SINGLIT	Benoit	Président 2c2a
	ANDREY	Danielle	Montgon
	CANIVENQ	Roland	Toges
	DUGARD	Yann	Vouziers
	RAULIN	Suzanne	Apremont sur Aire
	BERNUZZI	Didier	Ardeuil et Monfauxelles
	NICOLITCH	Cédric	Aure
	VERREAUX	Murielle	Authe
	SEMBENI	Anne	Autruche
	THIRRIARD	Philippe	Ballay
	MARCHERAS	Laetitia	Beffu et le Morthomme
	DUMANGE	Dominique	Bouconville
	RANSON	Christophe	Ranson Christophe
	DANNEAUX	Dominique	Cauroy
	GOBERT	Gérard	Champigneulle
	DESTENAY	Roland	Chatel-Chéhéry
	DEGLAIRE	Gérard	Bairon et ses environs
	RENAUX	Thierry	Conde les Autry
	MOUTON	Francis	Contreuve
	RAULET	Olivier	Dricourt
	LERIQUE	Jerome	Fleville
	LOCARD	Stéphanie	Grivy Loisy
	MEIS	Michel	Grandpré
	CARRE	Joel	Harricourt
	CARRE	Emmanuel	Longwe
	PIEROT	Chantal	Machault
	LORFEUVRE	Gérald	Manre
	VAUCHE	Damien	Mars sous Bourcq
	LEJEUNE	Gilles	Mont Saint Martin

	FRANCART	René	Montcheutin
	PONSARDIN	Chantal	Monthois
	ANDRE	Brigitte	Monthois
	MANESSE	Jean Eric	Mouron
	BAUSSART	Thierry	Noirval
	RATAUX	Frédéric	Oches
	VAIRY	Lionel	olizy Primat
	GUERIN	Dominique	Pauvres
	CAPITAINE	Sylvie	Les petites Armoises
	ALBAUD	Gilles	Saint Etienne a Arnes
	DEOM	Bernard	Sauville
	ROLLAND	François	Semide
	LAHOTTE	Hervé	Senuc
	HUSSON	Alice	Sugny
	THIERION	Vincent	tailly
	DESBANT	Remi	Tannay
	PERCEBOIS	Denis	Tourcelles-Chaumont
	DAUPHY	Bruno	Vandy
	VAN DEN BERGH	Charles	Vaux en Dieulet